



الوزارة الأولى  
PREMIER MINISTÈRE  
اللجنة الوطنية  
لرقابة الصفقات العمومية  
Commission Nationale de  
Contrôle des Marchés Publics

نواكشوط في:.....

الرقم:.....

PROCES VERBAL  
N° 21/CNCMP/2024  
DU 19/03/2024



Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 19/03/2024 à 15h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Ould Elkory CHEINE .

**Etaient présents:**

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

**Etaient absents:**

- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP

**Commission de Passation des Marchés Publics de l'ANRPTS (CPMP/ANRPTS)**

1 °/-

**Examen** du PPM 2024 actualisé de l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés, Réf. lettre n°0013/CPMP/ANRPTS, reçue le 18/03/2024.

*(Handwritten signatures in blue ink)*

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANRPTS approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2024.*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)**

2 °/-

**Examen** de la demande de remise de pénalités de retard relative au marché n° 044/T/CIAIS/2022, pour les travaux de construction d'une école fondamentale de 6 SDC à Bouhdida - Aleg, **Réf. lettre n°064/PMP/MHUAT, reçue le 13/03/2024.**

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la demande de remise des pénalités de retard.*

3 °/-

**Examen** de la demande de remise de pénalités de retard relative au marché n° 059/T/CIAIS/2022, pour les travaux de construction d'une école fondamentale de 6 SDC à Nimelane 1 - Tijikja, **Réf. lettre n°063/PMP/MHUAT, reçue le 13/03/2024.**

**Décision: Reporté**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de justifier davantage le retard enregistré à partir de la date de signature du marché, car les articles 04 et 12 dudit contrat stipule que le délai d'exécution est à compter de la date de signature.*

4 °/-

**Examen** du projet de marché à passer par entente directe relatif à la Gestion, la maintenance et l'entretien des places publiques, El hadj Mahmoud BA au ksar et Bilal EL Wely à Tevragh Zeina, **Réf. lettre n°062/CPMP/MHUAT, reçue le 13/03/2024.**

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ce dossier.*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie (CPMP/MPME).**

5 °/-

**Examen** du PPM 2024 de la Direction Générale de l'Électricité et des Énergies Renouvelables, Réf. lettre n°0009/CPMP/MPME, reçue le 14/03/2024.

**Décision: Reporté**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir un PPM consolidé pour le département et signé par l'ordonnateur du budget.*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA).**

6 °/-

**Examen** de la demande de réduction du délai de réception des offres relatives à l'AON portant fourniture de 6500 tonnes de blé destinées au Programme Temwine 2024, Réf. Lettre n°25-2024 CPMP/CSA, reçue le 18/03/2024.

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ladite demande.*

7 °/-

**Examen** du projet de marché à passer par entente directe, relatif au transport de 15000 tonnes d'urée granulée de la zone portuaire vers les magasins du CSA, Réf. Lettre n°26-2024 CPMP/CSA, reçue le 18/03/2024.

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché.*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile (CPMP/CDHAHRSC).**

8 °/-





**Examen** du projet de marché à passer par entente directe, relatif au recrutement d'un groupe de médias pour mener une campagne digitale destinée à l'amélioration de l'image de la Mauritanie sur la toile, Réf. Lettre n°0002/CPMP/CDHAHRSC, reçue le 08/03/2024.

**Décision:** Non approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit projet de marché, car les éléments avancés ne justifient pas le recours à ce mode.*

**Etablissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux (CPMP/ETR-ML)**

9 °/-

**Examen** du PPM 2024 de l'ETR-ML, Réf. lettre n°00155/CPMP/ETR-ML, reçue le 18/03/2024.

**Décision:** Reporté

*Sur la base des informations fournis, la CNCMP reporte ce dossier car les montants prévisionnels des actions n°5, 6,10 et 14 sont inférieures au seuil des marchés.*

**Ministere de la Transformation Numerique de l'Innovation et de Modernisation de l'Administration (CPMP/MTNIMA)**

10 °/-

**Examen** du PPM 2024 de la MAURIPOST, Réf. lettre n°0038/CPMP/MTNIMA, reçue le 18/03/2024.

**Décision:** Avis de non objection

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MTNIMA approuvant ledit PPM pour l'année 2024.*

**Commission de Passation des Marchés Publics , Fonction Publique et Formation Professionnelle (CPMP/MFPT-MEFP)**

11 °/-

The image shows several handwritten signatures in blue ink. On the left, there is a single signature. In the center, there are two signatures, one of which appears to be 'Jant W'. On the right, there are three signatures, including one that looks like 'SB' and another that looks like 'E' followed by a flourish.

**Examen** du PPM 2024 de l'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle INAP-FTP, Réf. lettre n°026/CPMP/MFPT-MEFP, reçue le 05/03/2024.

**Décision:** Avis de non objection

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT-MEFP approuvant ledit PPM pour l'année 2024.*

**Chantier Naval de la Mauritanie (CPMP/CNM)**

12 °/-

**Examen** du dossier de consultation simplifiée pour la fourniture de 7 Kits de moteurs de puissance 121-151 Cv pour bateaux DT-46, au profit de la société Chantiers Navals de Mauritanie (CNM), Réf. Lettre n° 632/CPMP/CNM, reçue le 14/03/2024.

**Décision:** Reporté

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de :*

- *justifier davantage le recours à ce mode, conformément à l'article 41 (nouveau) du décret 2023-54;*
- *fournir les preuves des capacités techniques et financières des entreprises consultées;*
- *s'assurer que les soumissionnaires consultés sont en règle vis à vis de l'administration (CNSS et impôts).*

13 °/-

**Examen** du dossier de consultation simplifiée pour la fourniture des Kits complets de gouvernails pour le compte de la société Chantiers Navals de Mauritanie (CNM), Réf. Lettre n° 633/CPMP/CNM, reçue le 14/03/2024.

**Décision:** Reporté

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de :*

- *justifier davantage le recours à ce mode, conformément à l'article 41 (nouveau) du décret 2023-54;*
- *fournir les preuves des capacités techniques et financières des entreprises consultées;*
- *s'assurer que les soumissionnaires consultés sont en règle vis à vis de l'administration (CNSS et impôts).*

**Commission des Marchés d'Exploitation de la Société Nationale d'Eau (CME/SNDE)**

14 °/-

Réexamen du PPM 2024 de la SNDE, Réf. lettre n°0258/CPMP/SNDE, reçue le 15/03/2024.

**Décision: Avis de non objection**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SNDE approuvant ledit PPM.*

**CPMP/SWEDD (CPMP/SWEDD)**

15 °/-

Examen du PPM 2024 du Projet SWEDD, Réf. lettre SN/CPMP/SWEDD, reçue le 18/03/2024.

**Décision: Reporté**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de présenter un PPM conforme à celui de l'ARMP.*

**LE PRESIDENT**

**Mohamed Ould Elkory CHEINE**

**Les signataires:**

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

